

Le Kiosque

11.09.2017

"1, 2, 3, Patrimoine" : la 5ème édition du concours est lancée

"1, 2, 3, Patrimoine" : la 5ème édition du concours est lancée : Le concours national 1, 2, 3, PATRIMOINE! fait sa rentrée.

Organisée par la Fondation Culture & Diversité et la Fondation du patrimoine, avec le soutien de Fimalac, membre fondateur de la Fondation du patrimoine, et en partenariat avec Le Petit Léonard et le ministère de l'Éducation nationale, il s'adresse aux élèves de CM1, scolarisés dans des écoles publiques situées en zone rurale ou relevant des réseaux d'éducation prioritaire. Pour participer, les écoliers concernés doivent identifier un élément patrimonial à restaurer (mobilier ou immobilier) appartenant à leur commune, et non protégé au titre des monuments historiques. Avec leur instituteur, ils travaillent ensuite à la découverte de leur patrimoine et constituent un dossier qui sera soumis à un jury.

La 5^{ème} édition de cette belle action de sensibilisation des jeunes scolaires au patrimoine est lancée. Depuis sa création, le concours a permis de sensibiliser plusieurs centaines d'élèves à la notion de patrimoine et a décerné la palme des lauréats à plus de 250 enfants... Un vrai succès pour ce concours plein d'espoir en la jeunesse et pour le patrimoine. Trois projets seront récompensés par les organisateurs.

La dotation globale de 16 000 €, qui servira à la restauration des projets primés, est répartie de la manière suivante :

- Grand Prix : 6 000 €
- Mention spéciale récompensant une école relevant de l'éducation prioritaire : 5 000 €
- Mention spéciale récompensant une école en zone rurale : 5 000 €

Chaque classe lauréate et son professeur se verront offrir un abonnement au magazine Le Petit Léonard, ainsi qu'un diplôme et une récompense.

Un outil de sensibilisation

Le projet doit être construit en lien avec la commune qui s'engagera à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de l'annonce des résultats. Le montant total des travaux ne devra pas excéder 15 000 €.

Le concours 1, 2, 3, PATRIMOINE ! est avant tout un outil de sensibilisation des enfants au patrimoine, à travers un projet pédagogique transversal mêlant l'histoire, les sciences naturelles, les nouvelles technologies, l'écriture ou bien encore l'éducation civique, mené et accompagné par les professeurs des écoles volontaires. Ce projet de classe a pour objectif de favoriser l'ouverture et la découverte par les écoliers de l'héritage culturel qui les entoure. Le patrimoine crée un véritable lien entre l'enfant, l'école et son territoire.

Le calendrier

- 13 avril 2018 : date limite de réception des dossiers de candidature ;
- mai 2018 : jury de sélection des lauréats ;
- juin 2018 : cérémonies de remises de prix dans les 3 communes des classes lauréates.

La composition du jury

Composé de cinq membres, le jury choisira les lauréats parmi les finalistes, sur la base de critères permettant de juger de la qualité du dossier sur un plan pédagogique et patrimonial.

- Saïd Berkane, Délégué général adjoint de la Fondation Culture & Diversité
- Franck Bichindaritz, Architecte, Bureau de l'Innovation et du Conseil Technique, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture

- François-Xavier Bieuville, Directeur général de la Fondation du patrimoine
- Elise Longuet, Directrice du Mécénat et des Relations extérieures de Fimalac
- Dominique Pince-Salem, Chargée d'études, Bureau des actions éducatives, culturelles et sportives, DGESCO, ministère de l'Education nationale

Lauréats de l'éditions 2016/2016

La 4ème édition de ce concours a donné l'occasion à plus de 200 élèves de CM1 de s'approprier et d'étudier un élément patrimonial de leur village. Expérience unique et forte qui permet à ces enfants devenus de réels « petits ambassadeurs du patrimoine » de prendre conscience de l'importance du patrimoine qui les entoure et de la nécessité d'en prendre soin pour pouvoir un jour le transmettre à leur tour. Trois classes se sont distinguées parmi les candidats. Le jury a voulu récompenser la qualité de leurs projets pédagogiques et leur réel investissement tout au long de l'année scolaire:

- Grand Prix : l'école de Gouvernes (Seine-et-Marne) pour la restauration du lavoir dit de Guermantes ;
- Mention spéciale « Histoire & Patrimoine » : l'école de Saint-Christol (Hérault) pour son projet de restauration du puits du château ;
- Mention spéciale « Education & Patrimoine » : l'école de Maresquel-Ecquemicourt (Pas-de-Calais) pour son projet de restauration du porche de l'église.

Pour tout savoir sur le concours et télécharger le dossier de candidature, rendez-vous à l'adresse suivante : www.fondation-patrimoine.org/123-patrimoine